



Luray

Votre mairie vous informe...

Mars 2021

“Les Clairet,”



Parole d'élus

Bulletin municipal 2021

Vous tenez en main, l'édition 2021 de notre bulletin municipal.

Cette nouvelle mouture retrace comme chaque année, les activités de chaque commission municipale, des associations et de nos partenaires (école, bibliothèque, ASC Mézières et Agglomération du Pays de Dreux).

Vous y trouverez également des informations pratiques comme le nouveau conseil municipal, l'ensemble du personnel et des renseignements utiles sur la vie de la commune. Des bulletins supplémentaires seront disponibles en mairie.

Une nouvelle fois, je remercie la commission communication pour son implication dans la réalisation de ce bulletin. J'espère que vous prendrez plaisir à le lire.

Prenez soin de vous.

Michel MAIGNAN, Maire

■ Sacs à déchets végétaux

Depuis le 15 février la distribution des sacs de déchets verts a repris. Pour retirer les sacs, vous devez passer en mairie pendant les heures d'ouverture muni de votre carte de déchetterie et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

■ Elagage des arbres, taille des arbustes et haies

Chaque riverain a l'obligation d'élaguer ses arbres et tailler ses arbustes et haies, dès lors qu'ils sont en bordure des voies publiques et privées. Ceci afin :

- Qu'ils ne gênent pas le passage des piétons.
- Qu'ils ne constituent pas un danger (en cachant par exemple les feux et panneaux de signalisation, en diminuant la visibilité dans une intersection, ou même si des racines sortent du trottoir risquant de faire chuter un passant).

La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survenait.

Autre élément important : les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens électriques et de télécommunications, ainsi que l'éclairage public.

■ Salubrité publique

Rappel : **Suite à l'apparition de rats dans certaines propriétés et pour une question de salubrité publique, vous avez l'obligation de faire le nécessaire afin de les éliminer.** Les mesures les plus adaptées à la situation devront être déterminées par un professionnel de la dératisation au plus vite.

■ Concours photo amateur «Luray en 2021»

Du 1^{er} mars au 30 septembre 2021, la Commission des affaires culturelles, associations, fêtes et cérémonies, organise un **concours photo amateur gratuit sur le thème « Luray en 2021 »**, pour tous les habitants de Luray (adultes et enfants +10ans).

À travers vos photos, faites-nous redécouvrir notre village !

Ce concours a pour but de sublimer notre commune en apportant un nouveau regard au travers de points de vue originaux, de scènes inédites, d'angles insolites, d'images artistiques, de portraits...

Les photographies sélectionnées par un jury seront exposées en l'église Saint Rémi, du 15 au 29 octobre 2021. Le public votera alors pour son œuvre préférée.

Bulletin de participation et règlement du concours sur le site de la commune **www.luray.fr**

■ Commémoration du 19 mars

Vendredi 19 mars 2021, aura lieu la cérémonie du 59^e anniversaire de la fin de la Guerre d'Algérie, avec la participation de la municipalité, suivant le programme ci-dessous :

- 18h00 - rassemblement Rue du 19 mars 1962
dépôt de gerbe et lecture de l'Ordre du Jour du Général Ailleret.
- 18h30 - Monument aux Morts, Place du 14 juillet
dépôt de gerbe et lecture du message de Mme la Ministre par M. Maignan, Maire,
lecture du message de la FNACA par M. Pilet.

Le tout dans le respect des distanciations et des règles sanitaires (port du masque obligatoire).

■ Inscription groupe scolaire Jules Ferry

Les inscriptions pour la prochaine rentrée scolaire auront lieu à l'école Jules Ferry de Luray, les :

- mercredi 07 avril de 14h00 à 17h00,
- samedi 10 avril de 09h00 à 12h00

Se munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Pour les enfants extérieurs à la Commune et ne fréquentant pas notre école, un imprimé de dérogation devra être retiré, le jour de l'inscription, par les familles.

Les inscriptions au-delà de cette date, ne seront prises en compte que dans la limite des places disponibles.

■ Bibliothèque

Pas de changement du côté de la bibliothèque, qui reçoit toujours le public, uniquement sur rendez-vous. En l'attente d'une réouverture, n'hésitez pas à vous abonner sur le compte de notre page facebook pour avoir plus d'informations et d'idées de livres à emprunter : **Bibliothèque Luray 28**

Vous pouvez également consulter le site internet de Luray dans la rubrique «bibliothèque».

Contact : Laëtitia au **02 37 42 65 90** ou **bibliothequeluray@wanadoo.fr**

■ Dépistage du cancer du col de l'utérus

Le cancer du col de l'utérus touche plus de 3 000 femmes et cause 1 100 décès chaque année en France. Pourtant 90% des cancers du col de l'utérus peuvent être évités.

En France, près d'une femme sur deux ne se fait pas dépister aux intervalles recommandés, c'est pourquoi un nouveau programme national de dépistage est en cours de mise en place, dont les objectifs sont de réduire le nombre de cancers du col de l'utérus et la mortalité liée à ce cancer. Parlez-en à votre médecin, il saura vous conseiller.

www.luray.fr : rubrique Actualités / Dépistage du cancer du col de l'utérus 



Retrouvez toutes ces infos et plus, sur notre site internet **www.luray.fr**
Mairie de Luray - 14, rue de Dreux - 28500 Luray • Tél. 02 37 46 17 11

